



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

---

# VILLE DE VINCENNES

---

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

---

Extrait du Registre des Décisions  
du Maire

---

**OBJET : CONTRAT POUR LE COORDINATEUR  
SSI (SYSTEME DE SECURITE INCENDIE) DE  
COEUR DE VILLE**

**DÉCISION N° DM-21-097  
EN DATE DU 04 MARS 2021**

**VU** le Code général des collectivités territoriales ;

**VU** la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

**VU** l'arrêté n°A-20-495 en date du 02 juin 2020 déléguant Monsieur Mathieu BEAUFRERE, Adjoint au Maire, dans les fonctions relatives aux grands projets, aux travaux de construction, d'entretien et de maintenance, à l'urbanisme et à l'habitation ;

**VU** le projet de la ville de Vincennes d'effectuer des travaux de remplacement du Système de Sécurité Incendie (SSI) du bâtiment Cœur-de-Ville, nécessitant la désignation d'un coordinateur SSI, dont la mission consiste à établir le dossier d'autorisation d'aménager et à contrôler les travaux de la phase conception à la réception ;

**CONSIDÉRANT** la proposition de la société OPUS'CONCEPTS dont le siège social est situé 99, quai de la Marne 94340 Joinville-le-Pont ;

## D É C I D E

**DE SIGNER** un contrat de coordination SSI avec la société OPUS'CONCEPTS, représentée par monsieur VOISIN Sébastien, Président, dûment habilité à signer le contrat.

Le montant du marché est fixé à 8 790,00 € HT.

**DE FAIRE FACE**, à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitres et articles correspondants.

Pour extrait conforme,  
L'Adjoint au maire chargé des grands projets, des  
travaux de construction, d'entretien et de  
maintenance, de l'urbanisme et de l'habitat,

**Signé**

**Mathieu BEAUFRERE**

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20210304-lmc1H8211H1-AR Date de réception en Préfecture : 04/03/2021 Date de Publication : 04/03/2021
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------